

136592-2026 - Gara

Francia – Gestione di impianti elettrici – Raccordement offshore Centre manche 1 et 2 – Suivis environnementaux terrestres et maritimes

OJ S 40/2026 26/02/2026

Bando di gara o di concessione – regime ordinario

Servizi

1. Committente

1.1. Committente

Nome ufficiale: RTE Réseau de Transport d'Electricité

E-mail: lea.barthelemy@rte-france.com

Forma giuridica del committente: Impresa pubblica

Attività dell'ente aggiudicatore: Attività connesse all'elettricità

2. Procedura

2.1. Procedura

Titolo: Raccordement offshore Centre manche 1 et 2 – Suivis environnementaux terrestres et maritimes

Descrizione: Les besoins portent sur des prestations maritimes et terrestres pour chacun des deux projets. Pour OFFSHORE : le besoin consiste en la réalisation d'états de référence et de la mise en œuvre des mesures environnementales ERSA. Pour ONSHORE : le besoin consiste à assurer la mise en œuvre et le suivi des mesures environnementales ERCSA. Pour chaque projet : le besoin consiste à assurer la coordination environnementale.

Identificativo della procedura: a5ba2758-eea0-4cd9-a311-a215b1eca13e

Identificativo interno: 24937

Tipo di procedura: Negoziata con previa indizione di gara / competitiva con negoziazione

La procedura è accelerata: no

2.1.1. Finalità

Natura dell'appalto: Servizi

Classificazione principale (cpv): 65320000 Gestione di impianti elettrici

2.1.2. Luogo di esecuzione

Suddivisione del paese (NUTS): Calvados (FRD11)

Paese: Francia

2.1.4. Informazioni generali

Base giuridica:

Direttiva 2014/25/UE

2.1.6. Motivi di esclusione

Fonti dei motivi di esclusione: Avviso

Violazione degli obblighi connessi a motivi di esclusione previsti esclusivamente dalla legislazione nazionale: Le candidat fournit une déclaration sur l'honneur, dûment datée et signée, pour justifier qu'il n'entre dans aucun des cas d'exclusions de la procédure de passation des marchés soumis à la commande publique, mentionnés aux articles L.2141-1 à L.2141-5 et L.2141-7 à L.2141-11 (déclaration à réaliser via la fiche DC1). Il s'agit sans être

exhaustif : 1.1) des peines prononcées par un juge pénal relatives à la corruption au sens large, la concussion, le trafic d'influence, la prise illégale d'intérêt, l'escroquerie, l'abus de confiance, le faux et usage de faux, le blanchiment, la participation à une association de malfaiteur, pour acte de terrorisme, pour stupéfiants ; 1.2) des défauts de régularité au regard des obligations sociales ou fiscales, constatés soit par un juge, soit par les administrations chargées du recouvrement des impôts, cotisations et contributions sociales, soit par les services d'inspection du travail et assimilés ; 1.3) des états de liquidations judiciaires, de faillites, de redressement judiciaire ne justifiant pas de l'habilitation à poursuivre les activités pendant la durée prévisible d'exécution du marché public, ou ne bénéficiant pas d'un plan de redressement, constatées par le tribunal de commerce ; 1.4) de la violation des règles relatives à la lutte contre le travail illégal, constatées par les services de l'inspection du travail et assimilés ou rapportés par ces derniers aux représentants de l'État. 2) (pour les entreprises de plus de 20 salariés) et qu'il est en règle au regard des articles L. 5212-1 à L. 5212-11 du Code du travail concernant l'emploi des travailleurs handicapés. 3) Pour les candidats établis HORS de France : fournir une déclaration sur l'honneur de paiement des sommes dues au titre des amendes pour non-déclaration de travailleurs détachés (R.2143-8 du Code de la commande publique et R.1263-12 du Code du travail). 4) ne pas être dans l'un des cas prévus au 1° de l'article 5 du décret du règlement n°2022/576 du 8 avril 2022 du Conseil de l'Union européenne concernant les mesures restrictives eu égard aux actions de la Russie déstabilisant la situation en Ukraine.

5. Lotto

5.1. Lotto: LOT-0001

Titolo: Raccordement offshore Centre manche 1 et 2 – Suivis environnementaux terrestres et maritimes

Descrizione: Les besoins portent sur des prestations maritimes et terrestres pour chacun des deux projets. Pour OFFSHORE : le besoin consiste en la réalisation d'états de référence et de la mise en œuvre des mesures environnementales ERSA. Pour ONSHORE : le besoin consiste à assurer la mise en œuvre et le suivi des mesures environnementales ERCSA. Pour chaque projet : le besoin consiste à assurer la coordination environnementale.

Identificativo interno: 24937

5.1.1. Finalità

Natura dell'appalto: Servizi

Classificazione principale (cpv): 71300000 Servizi di ingegneria

5.1.2. Luogo di esecuzione

Suddivisione del paese (NUTS): Calvados (FRD11)

Paese: Francia

Informazioni supplementari: Parcs éoliens Centre Manche 1 et Centre Manche 2

5.1.3. Durata stimata

Durata: 6 Anni

5.1.4. Rinnovo

Rinnovi massimi: 2

5.1.6. Informazioni generali

Partecipazione riservata:

La partecipazione non è riservata.

Vanno indicati nomi e qualifiche professionali del personale incaricato dell'esecuzione dell'appalto: Dato non ancora noto

L'appalto è soggetto all'accordo sugli appalti pubblici (AAP): sì

L'appalto si addice anche alle piccole e medie imprese (PMI): sì

Informazioni supplementari: Validité de l'offre limitée à 6 mois

5.1.9. Criteri di selezione

Fonti dei criteri di selezione: Avviso

Criterio: Altri requisiti economici o finanziari

Descrizione del criterio di selezione: Aptitude à exercer l'activité professionnelle Le candidat devra adresser avec sa demande de participation les imprimés DC1 et DC2 dûment complétés et signés. Ces documents sont à se procurer à l'adresse suivante : <https://www.economie.gouv.fr/daj/formulaires-declaration-du-candidat> 1) Pour les candidats établis "en France" : - la transmission du numéro unique d'identification (SIREN) délivré par l'INSEE, ou bien Carte d'identification justifiant de l'inscription au répertoire des métiers (original ou copie) datant de moins de 3 mois par rapport à la date limite de réponse ou un récépissé du dépôt de déclaration auprès d'un centre de formalités des entreprises pour les personnes morales ou physiques en cours d'inscription. 2) Pour les candidats établis "hors de France" : - un document émanant des autorités tenant le registre professionnel ou un document équivalent certifiant cette inscription ou, pour les entreprises en cours de création, un document datant de moins de 3 mois émanant de l'autorité habilitée à recevoir l'inscription au registre professionnel et attestant de la demande d'immatriculation audit registre. -un document mentionnant son identité et son adresse ou, le cas échéant, les coordonnées de son représentant fiscal ponctuel en France. - une déclaration sur l'honneur de paiement des sommes dues au titre des amendes pour non-déclaration de travailleurs détachés (R.2143-8 du Code de la commande publique et R.1263-12 du Code du travail). Pour tous les candidats : 1) (pour les entreprises de plus de 20 salariés) qu'il est en règle au regard des articles L. 5212-1 à L. 5212-11 du Code du travail concernant l'emploi des travailleurs handicapés. 2) ne pas être dans l'un des cas prévus au 1° de l'article 5 du décret n°2022/576 du 8 avril 2022 du Conseil de l'Union européenne concernant les mesures restrictives eu égard aux actions de la Russie déstabilisant la situation en Ukraine 3) Candidat faisant partie du groupe EDF ou du groupe de la Caisse des Dépôts et Consignations (CDC) Afin de s'assurer du respect des dispositions des articles L111-10 et suivants du code de l'Energie, un candidat ou un membre du groupement contrôlé directement ou indirectement par une société par EDF ou la CDC devra produire dans son dossier de candidature une déclaration indiquant le détail du lien capitalistique avec l'une des sociétés précitées Ces éléments produits en langue française sont à fournir par les candidats individuels, par chacun des membres d'un groupement candidat et, le cas échéant, par les sous-traitants présentés.

I criteri saranno utilizzati per selezionare i candidati da invitare alla seconda fase della procedura

Criterio: Altri requisiti economici o finanziari

Descrizione del criterio di selezione: Capacité économique et financière Bilans ou extraits de bilan Le candidat est prié de joindre les bilans ou extraits de bilan, concernant les trois dernières années, dans le cas où ce dernier fait partie des opérateurs économiques pour lesquels l'établissement des bilans est obligatoire en vertu de la loi. Chiffre d'affaires En cas de marché public alloti, ce plafond s'applique pour chacun des lots. Toutefois, RTE peut exiger un chiffre d'affaires annuel minimal pour des groupes de lots dans l'éventualité où un titulaire se verrait attribuer plusieurs lots à exécuter en même temps. Pour les accords-cadres, ce plafond est calculé sur la base du montant total maximal des marchés subséquents ou des

bons de commande dont l'exécution par un même titulaire pourrait être effectuée concomitamment ou, si ce montant ne peut pas être estimé, sur la base de la valeur totale estimée des marchés passés sur le fondement de l'accord-cadre ou des bons de commande susceptibles d'être attribués à un même titulaire pendant la durée de validité de l'accord-cadre. - Le candidat doit justifier dans un document autoportant qu'il satisfait aux conditions suivantes : Le candidat doit fournir son chiffre d'affaires global, son chiffre d'affaires du domaine d'activité faisant l'objet du marché, portant sur les trois derniers exercices disponibles en fonction de la date de création de l'entreprise ou du début d'activité de l'opérateur économique, dans la mesure où les informations sur ces chiffres d'affaires sont disponibles. Banque et assurances Le candidat doit fournir les déclarations appropriées de banques ou, le cas échéant, preuve d'une assurance des risques professionnels pertinents. Le candidat doit fournir la liste des éventuelles opérations de rachats ou de fusions de sociétés sur les 3 dernières années. NB : Si, pour une raison justifiée, l'opérateur économique n'est pas en mesure de produire les renseignements et documents demandés ci-dessus, il est autorisé à prouver sa capacité économique et financière par tout autre moyen considéré comme approprié par RTE.

I criteri saranno utilizzati per selezionare i candidati da invitare alla seconda fase della procedura

Criterio: Altri requisiti economici o finanziari

Descrizione del criterio di selezione: Capacité technique et professionnelle Contenu du dossier de présentation de la société du candidat Le candidat doit fournir un dossier de candidature reprenant : une présentation succincte de la société (raison sociale, adresse, identifiant TVA, SIRET, Code NAF, domaines d'interventions, chiffre d'affaires global réalisé en France et dans le monde lors des 3 dernières années, références...). - Par ailleurs, le candidat indique dans ce même document autoportant les éléments suivants : o L'effectif total de la société, au global et en France o Le taux de renouvellement du personnel sur les 3 dernières années o La constitution du groupement d'entreprises (le cas échéant) De plus, le candidat fournit également les éléments suivants : o liste des travaux exécutés au cours des cinq dernières années, assortie d'attestations de bonne exécution pour les travaux les plus importants. Ces attestations indiquent le montant, la date et le lieu d'exécution des travaux et précisent s'ils ont été effectués selon les règles de l'art et menés régulièrement à bonne fin ; o liste des principales livraisons effectuées ou des principaux services fournis au cours des trois dernières années, indiquant le montant, la date et le destinataire public ou privé. Les livraisons et les prestations de services sont prouvées par des attestations du destinataire ou, à défaut, par une déclaration de l'opérateur économique ; o déclaration indiquant les effectifs moyens annuels du candidat et l'importance du personnel d'encadrement pendant les trois dernières années ;

I criteri saranno utilizzati per selezionare i candidati da invitare alla seconda fase della procedura

Criterio: Altri requisiti economici o finanziari

Descrizione del criterio di selezione: Partie technique et professionnelle (document de 20 pages maximum) • Présenter l'entreprise. • Justifier d'une parfaite connaissance de la réglementation et des procédures françaises en matière d'environnement. • Démontrer sa capacité à établir des suivis environnementaux pour les différents domaines objets du marché (benthos, qualité de l'eau, qualité des sédiments, suivi de l'ichtyo-plancton). • Démontrer sa capacité à assurer en phase chantier un suivi et un contrôle des entreprises travaux permettant la mise en œuvre des mesures ERCSA issues de l'arrêté préfectoral d'autorisation environnementale* (*ou présentées dans la version publique de sept. 2025 de l'étude d'impact

du raccordement CM1). • Démontrer sa capacité à préparer, informer, accompagner les entreprises travaux pour la mise en œuvre des mesures ERCSA* (*pour le coordinateur) • Présenter l'organisation et les moyens humains mobilisables par l'entreprise, attester de la compétence des employés pour la réalisation des prestations objet du marché. • Disposer des moyens techniques permettant la réalisation de ce marché, au travers d'une déclaration indiquant l'outillage, le matériel et l'équipement technique détenus par le candidat. • Disposer de personnel parlant, lisant et comprenant parfaitement le français et l'anglais pour l'exécution du futur marché. • Démontrer sa capacité à assurer un reporting régulier, fiable et synthétique sur la qualification de la qualité de la mise en œuvre des mesures ERCSA* (*pour le coordinateur)

I criteri saranno utilizzati per selezionare i candidati da invitare alla seconda fase della procedura

Informazioni sulla seconda fase di una procedura in due fasi:

Numero minimo di candidati da invitare alla seconda fase della procedura: 3

La procedura si svolge in diverse fasi. In ogni fase possono essere eliminati alcuni partecipanti

5.1.10. Criteri di aggiudicazione

Criterio:

Tipo: Prezzo

Descrizione: Définis dans les documents de la consultation

Categoria del criterio di aggiudicazione peso: Ponderazione (percentuale, esatta)

Criterio di aggiudicazione: numero: 60

Criterio:

Tipo: Qualità

Descrizione: Définis dans les documents de la consultation

Categoria del criterio di aggiudicazione peso: Ponderazione (percentuale, esatta)

Criterio di aggiudicazione: numero: 40

5.1.11. Documenti di gara

Indirizzo dei documenti di gara: <https://rte-france.bravosolution.com>

5.1.12. Condizioni di appalto

Modalità di presentazione:

Presentazione elettronica delle offerte: Obbligatoria

Indirizzo per la presentazione: <https://rte-france.bravosolution.com>

Lingue in cui possono essere presentate le offerte o le domande di partecipazione: francese

Catalogo elettronico: Consentita

Varianti: Consentita

Gli offerenti possono presentare più di un'offerta: Non consentita

Descrizione della garanzia finanziaria: Des cautions ou garanties bancaires pourront être demandées et seront indiquées dans le dossier de consultation

Termine per il ricevimento delle domande di partecipazione: 20/03/2026 12:00:00 (UTC+01:00) ora dell'Europa centrale, ora legale dell'Europa occidentale

Condizioni contrattuali:

L'esecuzione dell'appalto deve avvenire nel contesto di programmi di lavoro protetti: Non ancora noto

Condizioni relative all'esecuzione dell'appalto: Sans objet

È richiesto un accordo di non divulgazione: sì

Informazioni supplementari sull'accordo di non divulgazione: L'accord de confidentialité est disponible sur le site BravoSolution de RTE : <https://rte-france.bravosolution.com>

Forma giuridica che deve essere assunta da un gruppo di offerenti cui viene aggiudicato un appalto: RTE se réserve le droit de demander au groupement sa transformation en groupement solidaire ou avec mandataire solidaire lors de l'attribution du marché, dans la mesure où cette transformation est nécessaire à la bonne exécution du marché. En cas de candidature en groupement, l'ensemble des pièces demandées aux III.1.1) à III.1.3) doit être fourni par chacun de ses membres. Sauf cas prévus à l'article R. 2142-26 du Code de la Commande Publique, la composition du groupement candidat à un avis d'appel à la concurrence ne peut être modifiée entre la date de remise des candidatures et la date de signature du marché.

Accordo finanziario: Financement sur ressources propres. Paiement à 49 jours à compter de la date d'émission de la facture » (sauf réglementation particulière en termes de délai de paiement relative à l'activité).

5.1.15. Tecniche

Accordo quadro:

Nessun accordo quadro

Informazioni sul sistema dinamico di acquisizione:

Nessun sistema dinamico di acquisizione

5.1.16. Ulteriori informazioni, mediazione e ricorsi

Organizzazione competente per i ricorsi: Tribunal Judiciaire de Nanterre

Informazioni sui termini per il riesame: Référé précontractuel prévu aux articles 5 et suivants de l'ordonnance n° 2009-515 du 7 mai 2009 relative aux procédures de recours applicables aux contrats de la commande publique. Le recours doit être formé avant la conclusion du contrat. Référé contractuel prévu aux articles 11 et suivants de l'ordonnance n° 2009-515 du 7 mai 2009 relative aux procédures de recours applicables aux contrats de la commande publique. Le recours doit être formé au plus tard le trente et unième jour suivant la publication au Journal officiel de l'Union européenne de l'avis d'attribution du contrat ou, pour les marchés fondés sur un accord-cadre ou un système d'acquisition dynamique, suivant la notification de la conclusion du contrat. En l'absence de la publication d'avis ou de la notification, la juridiction peut être saisie jusqu'à l'expiration d'un délai de six mois à compter du lendemain du jour de la conclusion du contrat en vertu de l'article 1441-3 du code de procédure civile.

Organizzazione alla quale rivolgersi per informazioni complementari sulla procedura di appalto : RTE Réseau de Transport d'Electricité

8. Organizzazioni

8.1. ORG-0001

Nome ufficiale: RTE Réseau de Transport d'Electricité

Numero di registrazione: 444 619 258 02482

Indirizzo postale: 99 Rue de Lyon

Località: Marseille

Codice postale: 13015

Suddivisione del paese (NUTS): Bouches-du-Rhône (FRL04)

Paese: Francia

Referente: Léa BARTHELEMY

E-mail: lea.barthelemy@rte-france.com

Telefono: 06 61 83 07 34

Profilo del committente: <https://rte-france.bravosolution.com>

Ruoli di questa organizzazione:

Committente

Organizzazione alla quale rivolgersi per informazioni complementari sulla procedura di appalto

8.1. **ORG-0002**

Nome ufficiale: Tribunal Judiciaire de Nanterre

Numero di registrazione: 17780111500151

Servizio: Instance chargée des procédures de recours

Indirizzo postale: 179-191, avenue Joliot-Curie

Località: Nanterre

Codice postale: 92020

Suddivisione del paese (NUTS): Hauts-de-Seine (FR105)

Paese: Francia

Referente: Instance chargée des procédures de recours

E-mail: accueil.tj-nanterre@justice.fr

Telefono: 01 40 97 10 10

Indirizzo internet: www.cours-appel.justice.fr/versailles/tribunal-judiciaire-de-nanterre

Ruoli di questa organizzazione:

Organizzazione competente per i ricorsi

8.1. **ORG-0000**

Nome ufficiale: Publications Office of the European Union

Numero di registrazione: PUBL

Località: Luxembourg

Codice postale: 2417

Suddivisione del paese (NUTS): Luxembourg (LU000)

Paese: Lussemburgo

E-mail: ted@publications.europa.eu

Telefono: +352 29291

Indirizzo internet: <https://op.europa.eu>

Ruoli di questa organizzazione:

TED eSender

Informazioni sull'avviso

Identificativo/versione dell'avviso: 7d8d9b96-5264-4913-b750-aca1ade50fef - 01

Tipo di formulario: Gara

Tipo di avviso: Bando di gara o di concessione – regime ordinario

Sottotipo di avviso: 17

Data di trasmissione dell'avviso: 24/02/2026 14:48:34 (UTC+00:00) ora dell'Europa occidentale, GMT

Lingue in cui il presente avviso è ufficialmente disponibile: francese

Numero di pubblicazione dell'avviso: 136592-2026

Numero dell'edizione della GU S: 40/2026

Data di pubblicazione: 26/02/2026